

mon agglo

le magazine
de **Melun**
Val de Seine

N° 8 - mars / avril 2010

fait l'actu

À chaque gare
ses aménagements

en actions

L'agglo mise sur la pierre

www.melunvaldeseine.fr

Melun

Rubelles

Voisenon

Boissettes

Seine-Port

La Rochette

Vaux-le-Pénil

Boissise-le-Roi

Livry-sur-Seine

St-Germain-Laxis

Le Mée-sur-Seine

Dammarie-lès-Lys

Boissise-la-Bertrand

Montereau-sur-le-Jard



mon agglo en photo



© Jacky Jecolton

L'agglomération sous la neige

Durant quelques jours, début février, l'agglomération s'est retrouvée sous la neige. L'occasion d'immortaliser la Seine (ici à Melun) dans son manteau d'hiver et les arbres figés dans la glace. ■

mon agglo fait l'actu

À chaque gare ses aménagements

04

mon agglo en actions

L'agglo mise sur la pierre

08

mon agglo en 14 communes

Le Mée-sur-Seine : un forum pour et avec les communautés

12

mon agglo est de sortie

Master de fleuret Melun Val de Seine : les fines lames au rendez-vous

14

mon agglo en portrait

Bernard Caron
Passionné d'histoire locale et auteur de plusieurs ouvrages

16

édito



Bernard Gasnos

Président de
la Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine

Le projet de reconstruction, à Melun, du futur hôpital de référence du sud Seine-et-Marne a été lancé en 2004. Depuis cette date, tous les élus locaux, en particulier les élus de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, ont soutenu ce projet avec énergie et engagement financier à l'appui.

L'agglomération a effectivement acquis, pour un montant de 1 700 000 euros (avec une participation du Conseil général de 310 000 €), le terrain de 20 hectares qui doit accueillir ce futur équipement de santé, à l'entrée de la ville de Melun, en limite de la Ville Nouvelle de Sénart. Cet établissement d'environ 600 lits a en effet vocation à répondre aux besoins de soins d'environ 300 000 habitants, sur les 1 200 000 que compte la Seine-et-Marne ! Conscients de l'importance de ce projet pour la population, nous avons pris toutes les mesures qui étaient demandées, en 2006, par le Ministre de la Santé de l'époque, Xavier Bertrand, mesures qui conditionnaient le financement du futur centre hospitalier par l'État, dans le cadre de son plan hôpital 2012.

Un dossier qui avance localement

Le Ministre de la santé demandait la remise à niveau des finances du centre hospitalier Marc Jacquet. Cet objectif, difficile, a été atteint et maintenu depuis 2004. Il demandait l'adoption du projet médical d'établissement. Ce projet a été élaboré et validé en 2008. Il demandait, enfin, la conclusion d'un partenariat entre les secteurs privé et public de santé. Le partenariat entre l'hôpital de Melun et la clinique des Fontaines a été signé en 2007. Il y a un an, le Directeur de l'Agence Régionale

d'Hospitalisation d'Ile-de-France a donné l'autorisation de réaliser les études lourdes nécessaires à la construction de l'hôpital. Un concours a donc été lancé auprès des entreprises candidates à la conception-réalisation du nouvel établissement. Quatre candidats ont été rencontrés en février 2010. L'un d'entre eux sera retenu en mai. Le permis de construire sera déposé fin août-début septembre permettant l'ouverture du chantier en janvier 2011.

Le silence du Ministre ???

Localement, le dossier avance. Il est vrai, cependant, que le Ministère de la Santé n'a pas encore ouvert la deuxième phase du Plan Hôpital 2012 et donc n'a pas permis l'inscription du nouveau centre hospitalier dans cette deuxième phase, ce qui a provoqué une légitime colère des élus. J'ai personnellement adressé un courrier à Madame Le Ministre pour lui faire part de l'état d'avancement du projet et attirer son attention sur le déroulement des opérations en cours. Le Directeur de l'ARH, informé de cette démarche et des nombreuses interventions des élus, des parlementaires et des sénateurs m'a confirmé, le 12 février, lors d'un entretien personnel, que dès la prochaine ouverture de la deuxième phase du projet Hôpital 2012 (au 1^{er} semestre 2010), la reconstruction du centre hospitalier Marc Jacquet serait inscrite en priorité. C'est un soulagement pour nous tous, y compris pour nos concitoyens, le personnel de l'hôpital, les médecins hospitaliers et l'ensemble du corps médical. Vous pouvez compter sur toute ma constante mobilisation et ma détermination pour que ce projet aboutisse. ■

“Un pôle services est un bon moyen de transformer une zone d'activité en un vrai quartier économique.”

Thierry Vincent, chargé des zones d'activité à l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Énergies



HABITAT | EMPLOI | SOLIDARITÉ | ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | **ÉCONOMIE** | ENVIRONNEMENT | TRANSPORTS | SPORT | CULTURE

Un pôle de service au cœur du parc d'entreprise

Engagée depuis 2007, la requalification du parc d'entreprise de Melun / Vaux-le-Pénil prend un nouveau tournant avec le lancement, ce mois-ci, d'un appel à projet pour la création d'un pôle de services à proximité des 250 entreprises et 7 000 salariés de la zone.

L'objectif : créer un lieu de vie pour satisfaire les besoins des salariés et accompagner les entreprises dans leur développement.

Dans le cadre de la requalification du parc, le service Développement économique de Melun Val de Seine a engagé avec les entreprises impliquées dans le projet une réflexion sur les

services. Pour s'assurer des besoins des différents utilisateurs (salariés, chefs d'entreprises, clients, habitants des communes voisines) et de la viabilité économique de ces services, Melun Val de Seine a fait réaliser une enquête de terrain, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne. Conclusion : les 400 entrepreneurs et salariés interrogés ont souligné la nécessité d'un pôle regroupant une offre de restauration variée, une crèche, des salles de réunion et des bureaux de petites surfaces pour accueillir de nouvelles entreprises.

Une expérience pilote

Partenaire de l'agglomération sur la requalification du parc d'entreprise de Melun/Vaux-le-Pénil, l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Énergies (ARENE) a classé ce pôle comme expérience pilote en Île-de-France. Une fois réalisé à Vaux-le-Pénil, ce type de pôle pourrait être dupliqué sur toutes les zones d'activités.

Engagée dans une démarche développement durable, Melun Val de Seine a décidé d'être très exigeante sur la qualité environnementale des bâtiments. Les services du pôle seront gérés, si possible, en privilégiant l'économie sociale et solidaire ; des chantiers d'insertion ou de formations pourraient ainsi voir le jour.

Un appel à projet est aujourd'hui lancé auprès des prestataires de services et des constructeurs/promoteurs pour définir le montage juridique et économique de l'opération et son fonctionnement. Les travaux pourraient débuter dès 2011. ■

L'artisanat en chiffres



Dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Chambre des Métiers et de l'Artisanat sud 77 et la Communauté d'Agglomération, un diagnostic du tissu artisanal sur le territoire

de Melun Val de Seine vient d'être réalisé. En voici les principaux enseignements.

Fin 2009, l'agglomération melunaise recensait 1 110 établissements artisanaux, répartis

en quatre catégories : 41 % dans le secteur du bâtiment, environ 39 % dans les services, plus de 11 % dans le secteur de la fabrication et près de 9 % dans l'alimentation. Cette étude révèle également que la très grande majorité (84 %) de ces artisans sont implantés sur quatre des communes de l'agglomération, Melun, Dammarie-lès-Lys, Vaux-le-Pénil et Le Mée-sur-Seine. Les entrepreneurs sont plutôt jeunes ; 57 % d'entre eux ont entre 26 et 49 ans. Toutefois, un dirigeant sur quatre a plus de 55 ans, autant de chefs d'entreprise susceptibles de partir à la retraite dans les 10 années à venir et qui chercheront, peut-être, un successeur. ■



Florence Duclos 01 64 79 25 07
florence.duclos@camvs.com

21 %
des
dirigeants
artisans
de l'agglomération
sont des femmes.

50 %
des
artisans
de Melun Val de Seine
emploient
des salariés.



© Jaeky Jecolton

Les travaux à la gare du Mée-sur-Seine ont été décalés en raison des intempéries

À chaque gare ses aménagements

Pour le confort des voyageurs, la Communauté d'Agglomération termine actuellement les aménagements des abords de la gare du Mée-sur-Seine et entame ceux de la gare de Livry-sur-Seine.

Après huit mois de travaux, la gare du Mée-sur-Seine offre un nouveau visage. Un auvent équipé d'une horloge orne, depuis la fin du mois de février, la façade de la gare. Celle-ci est rendue plus visible de loin grâce au candélabre imposant, aux formes originales, qui a

“Voies, trottoirs, signalétique, espaces verts... Les abords de la gare de Livry-sur-Seine vont être totalement réaménagés”

été installé. Pour faciliter l'accès aux cyclistes, une piste cyclable a été réalisée. Elle permet d'accéder à la gare depuis la liaison douce qui relie Le Mée-sur-Seine à Boissise-la-Bertrand. Les derniers aménagements de la place de la Gare, comprenant un parking en zone bleue de 32 places dont deux pour les personnes à mobilité réduite, un dépose-minute et un vélo-box d'une dizaine de places, seront terminés pour

la fin du mois d'avril. Ces travaux ont dû être décalés de quelques semaines en raison des intempéries.

Les abords de la gare de Livry-sur-Seine transformés

Les abords de la gare de Livry-sur-Seine vont à leur tour être réaménagés au printemps. Toute la partie de la rue de Melun qui longe la gare jusqu'au passage à niveau va être profondément transformée. La voirie et les trottoirs vont être rénovés, la signalétique remplacée et les espaces verts remodelés. Les arbres qui présentent un intérêt environnemental seront conservés.

Pour éviter les stationnements anarchiques, un parking de 39 places équipé d'emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite et quelques places de parking le long de la voie publique seront réalisés. Enfin, un dépose-minute et un arrêt de bus en site propre, équipé d'un abri et accessible aux personnes à mobilité réduite, sont également prévus devant la gare. Le coût de l'opération s'élève à plus de 800 000 € hors taxes. ■



Service Superstructures
01 64 79 25 78 – www.melunvaldeseine.fr

Des tickets à la place de la carte Topaze

À partir du 1^{er} avril 2010, les cartes Topaze ne pourront plus être délivrées à la demande du STIF. Pour ne pas pénaliser les voyageurs, l'agglo a décidé de les remplacer par des tickets T+. Explications.



Qu'est ce que la carte Topaze ?

C'est un titre de transport gratuit qui avait été créé, en son temps, par le District de l'Agglomération Melunaise pour les personnes de plus de 65 ans imposables qui utilisent le TRAM. La Communauté d'Agglomération avait pu la maintenir jusqu'à présent, alors que ce titre de transport n'est pas reconnu par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France, l'autorité qui décide de l'organisation des transports urbains en Ile-de-France.

Pourquoi la carte Topaze doit-elle disparaître ?

A la demande du STIF, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine vient de signer une nouvelle convention qui fixe les nouvelles conditions de fonctionnement du réseau TRAM. Or, dans cette convention qui entrera en application le 1^{er} avril, le STIF impose la disparition des titres de transports spécifiques et limités au TRAM, ce qui est le cas de la Carte Topaze.

Par quoi les cartes Topaze seront-elles remplacées ?

Pour ne pas pénaliser les voyageurs qui pouvaient utiliser la carte Topaze, la Communauté d'Agglomération a décidé de mettre en place un nouveau dispositif. A partir du 1^{er} avril, les personnes concernées pourront retirer des tickets T+ (sur la base de 10 carnets de 10 tickets par an) au centre d'action sociale de leur commune, moyennant 15 € de frais de dossier. L'agglo a obtenu du STIF que les cartes Topaze qui sont en circulation puissent être utilisées jusqu'à leur date limite de validité.

**>> Renseignements :
Service Transports - 01 64 79 25 75**

“Chez les habitants qui pratiquent le compostage, environ 50 kg de déchets de cuisine et de 100 à 200 kg de déchets de jardin, par personne et par an, ne vont plus dans la poubelle mais se transforment en compost.”

Aude Mainguy, Technicien au SMITOM



HABITAT | EMPLOI | SOLIDARITÉ | ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | ÉCONOMIE | ENVIRONNEMENT | TRANSPORTS | SPORT | CULTURE



© Jacky Jaccottin

L'aménagement de la piste cyclable devrait prendre environ six mois

Seine-Port : une piste cyclable pour l'automne

Les travaux de réalisation d'une piste cyclable à Seine-Port vont débuter au printemps, permettant aux cyclistes et aux piétons de relier le pont de Ponthierry au village en toute sécurité. Sa réalisation s'inscrit dans le schéma directeur des liaisons douces de l'agglomération.

L'aménagement de liaisons douces et pistes cyclables sur le territoire de l'agglomération se poursuit. Après avoir relié Le Mée-sur-Seine et Boissise-la-Bertrand, Melun et Livry-sur-Seine, cette nouvelle liaison douce permettra, aux piétons et cyclistes, de rallier le pont de Ponthierry au village de Seine-Port. Un parcours de 3,4 km. "Nous entamons cette tranche de travaux qui, à terme, pourrait permettre de circuler sur une liaison douce, des gares de Ponthierry à Cesson, en traversant trois intercommunalités (La Communauté de Commune Seine École, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Ville Nouvelle de Sénart : NDLR)", précise Christian Cros, Ingénieur en chef, Responsable Études-Aménagement-Travaux au sein de l'agglom.

Les travaux doivent débuter fin mars pour une durée d'environ six mois et une livraison prévue en octobre.

"Une piste d'enrobé de trois mètres de large sera réalisée. Des candélabres discrets seront instal-

lés tous les trente mètres, pour non seulement éclairer la route et éviter ainsi tout obstacle, mais également circuler en toute sécurité".

90 km à réaliser

"Ce n'est pas si simple de réaliser une liaison douce. Dans ce cas précis, il a fallu contacter les propriétaires privés et publics des terrains sur lesquels la piste passera et solliciter ensuite les autorisations préfectorales pour défricher quelques arbres gênants", ajoute Christian Cros. Le coût de cette opération s'élève à 1,43 million d'euros TTC. Elle est financée par l'agglomération avec le soutien du conseil général de Seine-et-Marne et du conseil régional d'Île-de-France.

La création de cette liaison douce s'inscrit dans le schéma directeur des liaisons douces approuvé par le conseil communautaire en 2006. "De plus en plus d'habitants se déplacent en vélo, électrique ou non. Nous avons donc préconisé 128 km de liaisons douces sur l'ensemble de notre territoire. Il y en avait 25 km d'existantes. Avec celle de Seine-Port, nous aurons réalisé 13 km. Il en reste un peu plus de 90 km à aménager". La programmation continue. ■



Service Superstructures
Tel : 01 64 79 25 78

Un composteur à moitié prix

Pour réduire, à la source, la quantité de déchets que nous produisons, Melun Val de Seine et le SMITOM Lombric ont expérimenté le développement du compostage sur Livry-sur-Seine en proposant aux habitants d'acheter un composteur à moitié prix (entre 18 et 33 € selon le modèle). Avec succès !

Le dispositif sera donc étendu à toutes les communes de l'agglomération, par phases successives, entre mars 2010 et janvier 2011.

Montereau-sur-le-Jard, Saint-Germain-Laxis, Rubelles et Voisenon seront les premières communes concernées. Place ensuite à Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi et Seine-Port. Puis ce sera le tour de Vaux-le-Pénil...

(Les dates de l'opération compostage pour toutes les communes sur www.melunvaldeseine.fr > rubrique environnement > rubrique compostons).

Aude Mainguy, technicienne au SMITOM, souligne : "Afin d'expliquer notre démarche, une plaquette sera distribuée dans les boîtes aux lettres et mise en dépôt dans les mairies un mois avant le début de l'opération sur chaque secteur".

>> Renseignements :

01 64 83 58 67



mon agglo & moi

“Les premières réponses au questionnaire sur le logement des jeunes montrent que les situations sont variées et nécessitent des solutions adaptées.”

Catherine Laforgue, chargée de mission solidarité à l'Agglomération



mon agglo & moi

“Avec ma fille, qui est actuellement lycéenne, nous nous rendrons au forum de l'emploi et de la cohésion sociale pour y chercher des informations sur son orientation après le baccalauréat.”

Christine Corail, habitante du Mée-sur-Seine.



■ ACTU INSERTION-EMPLOI

RDV au forum de l'emploi et de la cohésion sociale

Vous voulez préparer votre avenir et rencontrer des professionnels ? Rendez-vous au forum de l'emploi et de la cohésion sociale, du 18 au 20 mars 2010, au Mas, au Mée-sur-Seine (800, avenue de l'Europe). Ce forum gratuit s'adresse aux chercheurs d'emploi, lycéens et collégiens, travailleurs handicapés, mais aussi aux salariés qui souhaitent évoluer professionnellement. Sur place, vous trouverez des réponses à vos questions en matière d'orientation et d'offres de formation, vous pourrez rencontrer les entreprises, vous renseigner sur les dispositifs de la formation continue comme le bilan de compétences et la Validation des Acquis de l'Expérience. Outre l'emploi et la formation, ce forum abordera les thèmes du logement, de la santé et de l'égalité des chances.

Plus de 80 exposants vous attendent durant ces 3 jours et toute l'équipe des professionnels d'Insertion & Développement vous accueillera pour vous guider et faciliter vos recherches.

Entrée gratuite ! Horaires d'ouverture : jeudi 18 et vendredi 19 mars 2010, de 9 h à 12 h, et de 13 h 30 à 17 h 30 - Samedi 20 mars 2010, de 10 h à 16 h.

>> Renseignements :
Insertion & Développement
Tél. : 01 60 56 48 40 - id@id-77.com
www.id-77.com.

■ ACTU LOGEMENT

Le logement des jeunes en questions

L'ouverture, en septembre 2009, d'une résidence pour étudiants à La Rochette ou l'extension, en 2010, du foyer de jeunes travailleurs La Passerelle, à Vaux-le-Pénil, illustrent l'implication de l'agglomération dans le logement des jeunes.

Pour mieux connaître la demande des jeunes, leurs attentes, et les problèmes qu'ils rencontrent pour se loger, le "Groupe Logement des jeunes", qui réunit plusieurs acteurs locaux (la CAF, la Communauté

d'Agglomération Melun Val de Seine, Insertion et Développement, le CIL 77, la Passerelle, Via Habitat, l'ADIL, le FJT de Melun, le BIJ et le CIJ de Melun), a établi un questionnaire destiné aux 16 à 30 ans qui habitent dans une des 14 communes de l'agglomération ou qui souhaitent y résider. Les informations qui ressortiront de ce questionnaire permettront d'apporter les réponses les plus adaptées à leurs préoccupations.

N'hésitez pas à participer à cette enquête en répondant en ligne au questionnaire (anonyme) sur www.melunvaldeseine.fr rubrique vie locale > actualités.

>> Renseignements :
Cédric Crusoe - 01 64 79 25 01
cedric.crusoe@camvs.com

■ ACTU EMPLOI-FORMATION

La Maison de l'Emploi Melun Val de Seine, lieu d'information privilégié pour les salariés

Vous souhaitez changer de métier, évoluer dans votre carrière, vous former ? La Maison de l'Emploi Melun Val de Seine vous offre ses services.

Tous les mois, elle vous propose des réunions d'information sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et le Bilan de Compétences, deux outils qui vous permettent de travailler un projet professionnel ou d'acquies un diplôme.

Vous pouvez aussi être reçu sur rendez-vous individuel pour toute question relative au financement de la formation professionnelle : Droit Individuel à la Formation (DIF), Plan de formation de l'entreprise ou Congé individuel de Formation (CIF).

La Maison de l'Emploi Melun Val de Seine est, en effet, entrée dans le réseau d'accueil de proximité du Fongecif Île-de-France. À ce titre elle informe et accompagne les salariés dans le montage de leur dossier Fongecif.

À noter : en tant qu'anciens titulaires d'un CDD et sous certaines conditions, les demandeurs d'emploi peuvent accéder au CIF CDD, au Congé de bilan

de compétences (CBC) ou au Congé pour suivre une VAE (CVAE).

>> Renseignements ou rendez-vous, contactez la Maison de l'Emploi Melun Val de Seine au 01 64 19 01 01
Rue Claude Bernard 77000 La Rochette
Accès : au départ de la gare de Melun, prendre la ligne D du TRAM - Arrêt Maison de l'Emploi.

■ ACTU ENVIRONNEMENT

Déchets verts, à vos conteneurs !

Les beaux jours reviennent ! Les jardiniers vont reprendre leurs activités : taille des haies, tonte des pelouses, ramassage de feuilles... En conséquence, la collecte des déchets verts reprendra à partir du 15 mars.

Petit rappel... Seuls sont acceptés les déchets liés à l'entretien des jardins : herbe coupée, feuilles, déchets résultant de la taille de haies, produits d'élagage, déchets floraux.

En revanche, il est interdit de déposer dans le conteneur, terre, cailloux, fumier, pots de fleurs, sacs en plastique, produits inflammables, toxiques ou dangereux, fil de fer autour des fagots...

Pour connaître les jours de collecte sur votre secteur : rendez-vous sur www.melunvaldeseine.fr > rubrique plan interactif > onglet plan > collecte des déchets.

>> Renseignements :
SMITOM 01 64 83 58 60
www.lombric.com

■ + D'ACTU | SANTÉ

Des défibrillateurs en service

Afin de parer à toute éventualité et de pouvoir secourir une personne qui ferait un arrêt cardiaque, des défibrillateurs ont été installés dans les locaux administratifs de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, à la patinoire communautaire implantée dans le complexe de loisirs La Cartonnerie et à l'Institut de Droit et d'Économie de Melun. Les personnels qui seraient amenés à les utiliser ont reçu la formation correspondante.



mon agglo & moi

“L'émergence d'une politique de l'habitat communautaire profite à toutes les communes de l'agglo, car elle est source de cohésion sociale et de solidarité.”

Bruno Salou, Directeur Général Adjoint à la Communauté d'Agglomération en charge de l'habitat



lier, de desserrement des ménages (quand les enfants quittent le domicile familial NDLR) mais également d'augmentation de la population”, précise Bruno Salou, Directeur Adjoint des services de l'agglomération en charge notamment des questions d'habitat. 250 à 300 ménages (familles ou célibataires) posent, en effet, leurs valises dans l'agglomération, tous les ans.

Deux tiers des nouveaux logements seront construits dans les villes du centre de l'agglomération.

des unes et des autres et des projets immobiliers (Le Clos de la Reine Blanche à Melun, les 45 logements des Pierrottes à Livry-sur-Seine, les 22 logements rue de Seine, à Vaux-le-Pénit...). De Boissettes la plus petite commune – 10 nouveaux logements programmés – à Melun – 1 100 logements – chaque ville apportera ainsi sa contribution. 55 % de ces constructions se feront dans le logement social et 45 % dans le parc privé, 65 % en collectif et 35 % en individuel, afin de répondre aux besoins des habitants. Une part de ces logements sera réalisée dans le cadre des Programmes de Renovation urbaine de Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine et Melun, qui bénéficient du soutien financier de Melun Val de Seine à hauteur de 21 millions d'euros.

“55 % des constructions se feront dans le logement social et 45 % dans le parc privé, 65 % en collectif et 35 % en individuel, afin de répondre aux besoins des habitants.”

Un parc immobilier à rénover

La construction sera répartie entre les villes du centre de l'agglomération, pour les deux tiers, et les communes “périphériques”, pour un tiers, en tenant compte des objectifs

L'amélioration de l'habitat constitue le deuxième axe important du PLH. Le parc immobilier, notamment le parc privé de l'agglomération, est vieillissant. 55 % des logements ont plus de 35 ans.





© Jacky Jaccotton

Située en bords de Seine, à La Rochette, la résidence étudiants Van Gogh propose 160 chambres.

●●● Il est indispensable de les rénover pour répondre aux nouvelles normes qui s'appliquent en matière de consommation énergétique dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Adapter les logements aux personnes à mobilité réduite constitue aussi un objectif pour favoriser leur maintien à domicile.

Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permettent justement à des propriétaires de rénover leur logement, sous certaines conditions, grâce à des aides publiques. Une OPAH s'achève ainsi, cette année, dans le centre ville de Dammarie-lès-Lys et deux autres sont en cours ou programmées au Mée-sur-Seine et à Melun.

Mieux connaître les besoins des jeunes

Le logement des jeunes (qui représentent 22 % de la population de l'agglomération) constitue une des priorités de Melun Val de Seine dans le PLH. Pour preuve, son implication dans la réalisation d'une résidence étudiants de 160 chambres qui a ouvert en septembre 2009 à La Rochette et dans l'exten-

L'agglo en chiffres

- L'agglo comptabilise **45 000 logements** sur son territoire. 10 à 20 % d'entre eux seraient énergivores.
- **53 % des acquéreurs en 2009**, sont issus de l'agglomération
- **50 % des 20/24 ans** habitent chez leurs parents
- La population croît chaque année de 0,6 %, ce qui représente **700 habitants en plus**
- **15 hectares** sont consommés, chaque année, pour l'habitat, dont la moitié est consacrée à la maison individuelle.

sion du foyer des jeunes travailleurs La Passerelle, à Vaux-le-Pénil, dont la capacité d'accueil passera, en 2010, de 32 à 77 logements. Pour mieux cerner les besoins et les attentes des jeunes dans ce domaine et y apporter les réponses les plus adaptées, l'agglo a lancé un questionnaire à remplir en ligne, sur www.melunvaldeseine.fr (lire également en page 7). N'hésitez pas à prendre la parole.

Depuis longtemps, Melun Val de Seine est aussi engagée auprès des plus démunis, à travers le financement d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'hébergement. C'est le cas du Sentier qui accompagne des personnes sans abri ou en rupture provisoire d'hébergement. Sur les deux années à venir, l'agglo va accompagner l'association dans un projet "d'humanisation" qui consistera à supprimer les dortoirs pour les remplacer par des chambres individuelles. Le Sentier projette aussi de créer une maison relais pour accueillir les personnes durablement éloignées du logement individuel. Un projet d'envergure pour lequel Melun Val de Seine mobilisera 1,4 millions d'euros d'investissement.

L'habitat à la loupe

Relancer la construction neuve, aider à rénover le parc immobilier privé, développer une offre correspondant aux besoins des habitants et notamment de certaines catégories comme les jeunes ou les populations fragiles... Melun Val de Seine a défini ces priorités, en concertation avec les communes, à partir d'un diagnostic très précis de la situation du logement et des besoins exprimés sur l'agglomération. Ce diagnostic a été possible grâce à l'observatoire de l'habitat. Actualisé tous les ans, cet observatoire permet de recueillir et d'analyser des données et statistiques collectées auprès d'une cinquantaine d'organismes – associations, bailleurs sociaux, agents immobiliers, promoteurs... L'observatoire de l'habitat est ainsi devenu un outil d'aide à la décision dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau Programme Local de l'Habitat qui fixe le cap jusqu'en 2015. ■



Direction politique de la ville, habitat et solidarité
01 64 79 25 40

La performance énergétique des logements en question

Dans le contexte du Grenelle de l'Environnement, la question de la performance énergétique des logements va prendre une importance considérable. L'agglomération en a fait un de ses axes d'actions dans son nouveau Programme Local de l'Habitat.

La performance énergétique d'un logement est la quantité d'énergie qu'il consomme dans le cadre d'un fonctionnement "normal". Elle dépend de l'ancienneté du logement, de sa nature (une maison individuelle consomme plus qu'un appartement) et du mode de chauffage utilisé. Compte tenu de ces éléments, 4 500 à 9 000 logements de l'agglomération seraient aujourd'hui jugés énergivores. Sur une échelle de consommation de A à I, ils se situent dans les catégories G, H et I ! Autre élément d'information : 55 % des logements ont été construits avant 1975 et consomment, en moyenne, 3 à 4 fois plus d'énergie que les logements construits récemment.

Une cartographie thermique

Autant dire que les besoins en matière de rénovation énergétique sont importants, à l'heure du Grenelle de l'Environnement qui va imposer des contraintes fortes en ce qui concerne la construction neuve mais aussi pour le parc existant. C'est pourquoi l'agglomération souhaite promouvoir ce type de travaux en complétant l'intervention financière de l'ANAH en direction des propriétaires, selon des modalités qui seront arrêtées prochainement.

Il faudra, préalablement, établir un diagnostic précis de la performance énergétique du parc des logements. D'où l'idée, notamment, de réaliser une thermographie aérienne sur le territoire. Cette cartographie constituerait un outil de communication et de sensibilisation permettant de mesurer l'ampleur du chantier à venir et les moyens à mettre en œuvre. ■

La performance énergétique des logements a été un des axes de réflexion du séminaire habitat organisé par l'agglomération, en décembre 2009.



“ Entretien avec
Michel Le Maout
Maire de Livry-sur-Seine



Que représente pour vous le Programme Local de l'Habitat ?

M. LM. Il traduit le volontarisme de la Communauté d'Agglomération en matière d'habitat, tant au niveau des objectifs que des actions. Avec les communes, nous avons ainsi fixé un objectif ambitieux de 3 600 logements à construire, sur 6 ans. En termes d'actions, Melun Val de Seine intervient tant sur le parc social, en finançant les programmes de rénovation urbaine et l'offre nouvelle de logements sociaux, que sur le parc privé, en soutenant, notamment, les OPAH*, en cours à Dammarie-lès-Lys et au Mée-sur-Seine ou à venir, à Melun.

Quels nouveaux axes de réflexion l'agglomération veut-elle porter dans le cadre du PLH ?

M. LM. Le premier concerne la performance énergétique des logements. Nous devons prendre en considération les objectifs du Grenelle de l'Environnement qui vise à réduire, de façon importante, la consommation d'énergie dans l'habitat. La question se pose de la réhabilitation du parc privé et du parc social. Comment la Communauté d'Agglomération interviendra-t-elle ? En sensibilisant les propriétaires ? En mettant en place des aides ? C'est toute la réflexion que nous allons mener.

Dans le PLH, vous évoquez également l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite.

M. LM. Dans un contexte de vieillissement de la population, nous devons favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en améliorant leur habitat ou en réalisant des logements adaptés. Il nous faudra d'abord évaluer les besoins pour ensuite mettre en place les dispositifs. Sur les deux thématiques que nous venons d'évoquer, l'agglomération a prévu de dégager des moyens financiers, dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissements.

* Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

”

en 14 communes

Le Mée-sur-Seine

Un forum pour et avec les communautés

Valoriser les traditions et cultures du monde, tel est l'objectif du 1^{er} Forum des Communautés "Le Mée d'ici et d'ailleurs", qui se déroulera samedi 17 avril, au Mée-sur-Seine, dans la salle de spectacle du Mas.

L'idée est née de la volonté du maire du Mée-sur-Seine d'inciter les communautés à participer davantage à la vie locale, en leur proposant de créer une action commune avec le soutien de la ville.

Il ne fallut pas plus de deux réunions pour que les associations, séduites par l'idée, se mettent d'accord sur l'organisation d'un événement interculturel. Originalité de la démarche : ce sont elles qui ont défini le contenu de ce Forum, arrêté la programmation, et qui l'animeront, le 17 avril, avec le concours de plusieurs services de la ville qui ont joué le rôle d'accompagnateur.

Les premiers effets du Forum sont déjà visibles : la connaissance entre associations participantes, le dialogue et une réelle envie de créer ensemble.

18 communautés issues d'Europe, d'Amériques, d'Asie et d'Afrique sont associées à l'évènement.

Un défilé de mode interculturel !

Ce forum, entièrement gratuit, regroupera quatre espaces : expositions (dégustations de plats typiques, démonstrations de savoir-faire...), animations (représentations de danse, de chant, de musique, démonstration d'arts martiaux...), sports (démonstrations de sports d'origine indienne) et jeunesse (un micro-trottoir sera réalisé en direct sur les problèmes de vie quotidienne des jeunes, et un théâtre forum sera organisé avec la participation du public.). Cet événement comprendra de nombreux temps forts : un lâcher de pigeons en signe de paix entre les peuples à 10 h, la réalisation toute la journée de portraits d'habitants avec un photographe professionnel, la présentation d'un Festival de films que la commune lancera en 2011. La journée se terminera par un défilé de mode interculturel, à 18 h. ■

>> Renseignements :

Service Démocratie locale - 01 64 87 55 49



Vaux-le-Pénil

Des récupérateurs d'eau à prix réduit

Engagée dans une démarche de développement durable, Vaux-le-Pénil a proposé à ses habitants des récupérateurs d'eau à prix réduit.

Le projet a été lancé en novembre 2009, avec l'objectif de réaliser des économies d'eau. La commune a proposé à ses habitants d'acquérir un récupérateur d'eau à moindre coût, puisqu'elle prenait en charge la moitié du prix d'achat. L'opération a connu un franc succès ; en deux mois, 150 récupérateurs ont été vendus, si bien que la ville de Vaux-le-Pénil a décidé de renouveler ce dispositif au printemps. D'autres actions visant à réduire la consommation d'eau ont été mises en place, comme l'installation de nouvelles chasses d'eau dans les bâtiments, la plantation d'arbustes et de fleurs moins consommatrices d'eau, ou encore la mise en fonction du récupérateur d'eau à la maison des associations... Ces opérations s'inscrivent dans une démarche plus globale de développement durable, qui vise aussi à économiser l'énergie, diminuer les émissions de CO₂, préserver la ressource forêt, remplacer les produits polluants ou encore contribuer à la qualité des espaces publics. ■



Découvrir les communautés à travers leur culture



Lors du concert de l'orchestre des jeunes Melun Val de Seine, le 21 juin 2009

Boissettes Une église rénovée !

Dans le cadre de la sauvegarde et de la préservation de son patrimoine, la commune de Boissettes a entrepris, il y a quelques années, de faire réaliser des travaux de rénovation extérieure de l'église Saint-Louis, édifice construit entre 1673 et 1685. Après des travaux intérieurs qui se sont achevés fin 2009, l'église de Boissettes est aujourd'hui entièrement rénovée. Outre la mise en conformité de l'édifice (éclairage, chauffage, isolation thermique...), l'intervention de différents corps de métiers d'art a permis la restauration des vitraux, des boiseries, des objets cultuels et des tableaux anciens. ■

Vaux-le-Pénil Le SMITOM-LOMBRIC vous ouvre ses portes

Samedi 3 avril, de 10h à 17h, le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM-LOMBRIC) du centre ouest seine-et-marnais, qui gère la collecte et le traitement des déchets ménagers pour le compte de l'agglomération, vous ouvrira les portes de ses installations, sur le Tertre de Chérisy, à Vaux-le-Pénil. À l'occasion de cette journée, vous aurez tout loisir de visiter le Centre de tri des emballages et l'Unité de Valorisation Énergétique. Des professionnels vous expliqueront les différentes filières de tri de vos déchets. Ils vous sensibiliseront également à la problématique de la réduction des déchets à la source qui se traduit en actions, sur notre territoire. Ainsi, le développement du compostage (Lire également en page 6).

» Renseignements : 0 800 814 910 (appel gratuit, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30) - smitom@lombric.com - www.lombric.com



Originalité et bonne humeur garanties au grand prix de Voisenon de voitures à pédales

Voisenon Tous en voiture... à pédales!

À vos agendas ! **Dimanche 11 avril 2010 aura lieu le premier Grand Prix de Voisenon, une manche du Championnat de France 2010 des voitures à pédales.**

La Fédération Européenne des Voitures à Pédales (FEVP) et les clubs organisateurs ont choisi le village de Voisenon pour courir le premier Grand Prix de la saison de ce moyen de locomotion un peu particulier. L'Association des Fêtes et Cérémonies Officielle (AFCO) s'est associée à cet événement et propose au public de participer à cette journée de fête. Avis aux amateurs, elle cherche des volontaires pour construire une voiture, entraîner une équipe de coureurs ou réaliser un stand. Quelques commissaires de course, ainsi que des membres pour le Jury, seront également les bienvenus. Ce jury composé d'habitants de la commune aura pour mission de juger les équipes sur un certains nombre de critères :

présentation artistique de l'équipe, originalité du véhicule, présentation du stand.

Tentez l'aventure !

La réalisation du véhicule répond à un cahier des charges précis, mais ne présente pour autant aucune difficulté majeure. Pour pouvoir franchir la ligne de départ, chaque voiture devra également être soutenue par un sponsor à hauteur de 80 €, en échange de quoi, le nom et le logo de l'entreprise partenaire seront affichés sur le flan du bolide.

Compétiteur dans l'âme, cette aventure vous tente ? Quels que soient vos talents (soudure, couture, petite mécanique,...), et vous aussi les sportifs, n'hésitez pas à contacter les membres de l'AFCO ! ■

» Renseignements :

Dominique Ricard : 06 81 57 95 49
Joël Robiteau : 06 25 25 01 64

mon agglo est de sortie

Une rencontre internationale de haut vol.

© Jacky Jaccotton

Master de fleuret Melun Val de Seine Les fines lames au rendez-vous

3 avril - Escrime

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine sera le cadre d'un week-end d'escrime exceptionnel les 3 et 4 avril 2010 ! Outre le traditionnel Challenge Revenu, le 2^e Master de fleuret Melun Val de Seine réunira les huit meilleurs fleurettistes du monde à la salle des fêtes de Melun.

Forts du succès du 1^{er} Master de Fleuret Melun Val de Seine, la Communauté d'Agglomération et le Cercle d'escrime Melun Val de Seine ont décidé de reconduire cet événement sportif de portée internationale.

Les fleurettistes les plus titrés du moment seront au rendez-vous : l'Allemand Benjamin Kleibrink, Champion Olympique aux derniers Jeux de Pékin, l'Italien Andréa Baldini, champion du monde en titre, le Japonais Yuki Ota, Champion d'Asie et actuel n° 2 mondial, le Chinois Jun Zhu, Vice Champion du monde, et l'Allemand Peter Joppich, vainqueur du 1^{er} Master de fleuret Melun Val de Seine, l'année dernière.

Les deux meilleurs français du moment, Erwann Le Péchoux et TERENCE Joubert, seront aussi de la partie. Le Polonais Radoslaw Glonek, n° 3 mondial, viendra compléter le plus beau "casting" du monde de la discipline. Pour tous, le même objectif : décrocher le titre honorifique mais très convoité de "meilleur fleurettiste du monde" !

Le Master de fleuret Melun Val de Seine constituera aussi une répétition prestigieuse et idéale, à quelques mois des Championnats du Monde d'Escrime qui se dérouleront en novembre 2010, dans l'enceinte majestueuse du Grand Palais à Paris. À n'en pas douter, chacun aura à cœur d'envoyer un signal fort à ses adversaires ! ■

Renseignements : Service des Sports - 01 64 79 25 11 - www.melunvaldeSeine.fr
ou Cercle d'Escrime Melun Val de Seine - 09 75 55 71 91 - www.escrime-cemvs.com

Trois concerts pour célébrer l'esprit et la virtuosité baroques

Samedi 13 mars (20 h 30, église de Livry-sur-Seine), dimanche 14 mars (16 h, église de Boissise le Roi) et samedi 27 mars (Église de Boissise la Bertrand) Camerata Melun Val de Seine.

La Camerata Melun Val de Seine poursuit sa saison inaugurale avec brio et un deuxième programme autour de l'Italie Baroque.



L'ensemble orchestral composé autour du Quatuor Benaïm et placé sous la direction de Jean-Michel Despin accompagnera l'une des grandes voix de la scène lyrique : la soprano Catherine Napoli,

dans un programme dédié à la lumière et à la couleur. En première partie, le Quatuor Benaïm interprètera le Quatuor *l'Alouette* d'Haydn, sans doute le plus joué et le plus célèbre du compositeur. Les musiciens joueront ensuite Vivaldi et le motet *In Furor* qui s'achève en apothéose sur le célèbre *Alleluia* final. Le concert se clôturera avec le *Stabat Mater* de Boccherini, qui compte parmi les chefs d'œuvres absolus de la musique religieuse européenne. ■

service culturel - 01 64 79 25 31
www.melunvaldeSeine.fr

Concert des Amplifiés entre ska et funk !

20 mars - concert musiques actuelles

La saison des Amplifiés continuera au Chaudron, au Mée-sur-Seine, avec un concert qui vous donnera envie de faire la fête ! Foxapet, qui fête ses 10 années d'existence, se produira sur la scène des Amplifiés et nous présentera, par la même occasion, son premier album aux sonorités funk. DJ Fish ne sera DJ que pour cette soirée, mais une chose est sûre, il mettra une ambiance de folie et vous fera danser comme jamais ! Présent sur toutes les scènes seine-et-marnaises depuis quelques mois, de Routes en Roots vous fera partager son Ska remuant et débridé. ■

Renseignements : service culturel - 01 64 79 25 31
www.lamplificateur.com

RENDEZ-VOUS



MUSIQUES & CONCERTS

Vendredi 12 mars Marina

La chanteuse nous dévoile une générosité à fleur de peau, une légèreté déroutante, une gouaille de bonne femme du haut de ses 20 ans.

20 h 45 - Espace Saint-Jean, à Melun.
01 64 52 10 95

Samedi 13 mars

Ariane Moffatt

Elle excelle dans la balade pop-jazz mais ne dédaigne ni l'electro-folk ni le reggae, passant sans complexe de la fraîcheur vocale aux riffs de guitare rugueux.

20 h 45 - La Ferme des Jeux,
à Vaux-le-Pénit.
01 64 71 91 28

1 Vendredi 19 mars Khalid K, le tour du monde en 80 voix

Muni de sa voix, de trois boîtiers enregistreur et de quelques accessoires, Khalid K nous convie à un incroyable voyage sonore.

20 h 45 - La Ferme des Jeux,
à Vaux-le-Pénit.
01 64 71 91 28

Jeu 25 mars et vendredi 26 mars 10^e rencontre internationale de Piano

Les cinq jeunes musiciens sélectionnés auront trente minutes pour convaincre le public, seul jury à les départager.

20 h 30 - Le MAS, Le Mée-sur-Seine.
01 64 64 08 75

Samedi 10 avril

To Frank and Ray

Hommage à Ray Charles et Frank Sinatra, ce concert est une promenade entre deux voix majeures, un chemin coloré de soul, de rythm'n blues et bien sûr de... jazz !

20 h 45 - Espace Saint-Jean, à Melun.
01 64 52 10 95

EXPOSITIONS & SALONS

2 Du 13 mars au 14 avril Regards de femmes

Les sculptures, dessins et photographies exposées montrent la représentation et la place de la femme dans la création artistique et dans la société.

Château des Bouillants,
à Dammarie-lès-Lys.
01 64 87 93 48

Du 27 mars au 30 mai L'Eau H₂O

Cette exposition interactive nous éclaire sur les propriétés de l'eau douce, la façon dont elle façonne les paysages ou les interventions de l'homme sur cette ressource essentielle.

Espace Saint-Jean, à Melun.
01 64 52 10 95

Du 10 avril au 11 juillet Les Bâtisseurs de l'Imaginaire et Chomo

Cette exposition consacrée à l'Art singulier nous fait découvrir, à travers leurs œuvres, les univers des artistes "singuliers" qui, en marge de toutes institutions, bâtissaient des mondes imaginaires.

Espace Saint-Jean, à Melun.
01 64 52 10 95

THÉÂTRE

Vendredi 19 mars Roméo et Juliette

Roméo + Juliette + Los Figaros : trois comédiens et c'est tout ! Une bande son originale, des costumes à gogo, de l'humour : voici le mythe revisité et dépeussieré !

20 h 30 - Espace Nino Ferrer,
à Dammarie-lès-Lys.
01 60 56 95 20

Mardi 23 mars Prélude à l'après- midi d'un faune - Le sacre du printemps

Le chorégraphe ivoirien Georges Momboye évolue en solo sur la musique créée par Claude Debussy. Place ensuite à quatorze danseurs qui enchaînent ensembles et solos sur *Le Sacre du printemps* d'Igor Stravinski.

20 h 30 - Le Mas, Le Mée-sur-Seine.
01 64 64 08 75

Vendredi 26 mars Don Quichotte : la véritable histoire !

"La véritable histoire racontée par ceux qui la connaissent mieux que personne, mieux que tout le monde, mieux que Cervantès lui-même !".

20 h 45 - Espace Saint-Jean, à Melun.
01 64 52 10 95

Mardi 30 mars Travaillez moins, glandez plus !

Ce trio de sympathiques glandeurs nous montre de quelle manière le désœuvrement devient un art magnifiquement drôle... jusqu'à ce que le monde du travail les rattrape.

20 h 30 - Le Mas, Le Mée-sur-Seine.
01 64 64 08 75

Vendredi 9 avril

Jérôme Daran En toute mauvaise foi

L'humoriste nous emmène à la rencontre de personnages aussi drôles que pathétiques qui ont en commun une confondante "mauvaise foi".

20 h 30 - Espace Nino Ferrer,
à Dammarie-lès-Lys.
01 60 56 95 20

3 Mardi 13 avril La Madeleine Proust

La Madeleine Proust, paysanne de 76 ans au franc-parler, rencontre le "petit Kamel", beur des cités. Ces deux êtres qui ne devaient pas se rencontrer vont s'affronter puis s'apprivoiser. Deux visions du monde qui se télescopent.

20 h 30 - Le Mas, Le Mée-sur-Seine.
01 64 64 08 75

4 Vendredi 16 avril Oncle Vania

La compagnie Les Tréteaux de France reprend ce beau texte, œuvre d'une extraordinaire vitalité, riche de tous les espoirs de Tchekhov.

20 h 45 - Sous chapiteau, à Melun.
01 64 52 10 95

Samedi 17 avril Match d'improvisation théâtrale

Règle du jeu : une fois le thème révélé par l'arbitre, chaque équipe dispose de vingt secondes pour préparer son improvisation avant d'affronter l'adversaire. Le public désigne le vainqueur.

20 h 45 - La Ferme des Jeux,
à Vaux-le-Pénit
01 64 71 91 28

LES POINTS DE VENTE



* Espace Nino Ferrer

Place Paul Bert, à Dammarie-lès-Lys
01 60 56 95 20
enf@mairie-dammarie-les-lys.fr

* Espace Saint-Jean

Place Saint-Jean, à Melun
01 64 10 52 95
espacesaintjean@ville-melun.fr

* La Ferme des Jeux

Rue Ambroise Pro, à Vaux-le-Pénit
01 64 71 91 28
lafermedesjeux@wanadoo.fr

* Le Mas

800, avenue de l'Europe,
au Mée-sur-Seine
01 64 64 08 75



Plus de détails, plus d'événements ?
Consultez notre plaquette
culturelle ou rendez-vous sur :
www.melunvaldeSeine.fr
et réservez en ligne

mon agglo en portrait



“

Dès que je suis dans un endroit, je veux connaître son histoire !...

”

Bernard Caron

Passionné d'histoire locale et auteur de plusieurs ouvrages

Comment est venue votre passion pour l'histoire locale ?

"Je suis féru depuis gamin. Un jour, je travaillais dans un champ appartenant à mes grands-parents, à Saint-Germain-Laxis. J'y ai trouvé une tuile romaine. C'était formidable de penser et d'imaginer l'histoire de ce site. Et après une carrière d'éducateur, j'ai souhaité profiter de ma retraite en effectuant des recherches sur l'histoire

locale. C'est spontané, dès que je suis dans un endroit, je veux connaître son histoire !"

"Quelles sont les étapes de votre travail ?"

"Je passe environ, chaque semaine, quatre demi-journées aux archives départementales. Je feuillète les documents anciens, je prends de nombreuses notes. Elles me servent pour mon ouvrage en cours, ou me serviront plus tard. J'accumule toutes ces données. Je complète mes recherches aux archives communales, ainsi que par des enquêtes auprès de la population. Ce fut le cas pour mon premier livre sur Vaux-le-Pénil. Il faut de la patience

BIO-EXPRESS

- 1937 - Naît à Saint-Germain-Laxis.
- 1984 - 1^{er} livre : *Saint-Germain-Laxis, le village qui m'a vu naître.*
- 1994 - Arrivée à Vaux-le-Pénil
- 2004 - Édition de *À la découverte de Vaux-le-Pénil*
- 2010 - Édition de *Le fief de Pény*

pour recueillir toutes ces informations. Ensuite, je construis le sommaire du livre et j'en écris les chapitres".

Votre dernier ouvrage, "Le Fief de Pény" sur le château de Vaux-le-Pénil paraîtra prochainement. Déjà d'autres projets ?

"Oui, même s'il me faut trois ans pour réaliser un livre, des recherches à son édition. Mes prochains sujets sont le château de Saint-Germain-Laxis et l'histoire de la commune de Rubelles. Et puis je travaille sans cesse sur l'origine des noms des lieux-dits de la forêt de Fontainebleau. Cela me permet d'assouvir en parallèle ma seconde passion, la randonnée pédestre ! " ■